

# Samedi 30 Mars

## SAINT GERAND

### « RANDO DÎNATOIRE SEMI-NOCTURNE »

Organisée par l'APEL St Joseph - 56920 SAINT GERAND

Tel. : 06 78 98 28 55 - 02 97 51 42 34

Randonnée pédestre nocturne et dînatoire avec trois pauses restauration dans la campagne verdoyante de SAINT GERAND

DEUX CIRCUITS de 10 et 12 kms

Accessible par tous temps

Inaccessible aux poussettes

#### TARIFS

Adulte : 10€ - Enfants (- de 12 ans) : 6€

+ 1€ de consigne pour le verre réutilisable

#### Programme de la soirée

(Départ de 17h30 à 20h)

Départ de la salle polyvalente : apéritif offert

- en compagnie du groupe de musique du collège des Saints-Anges -

**1<sup>er</sup> point de restauration** : soupe à l'oignon + 1 boisson

- en compagnie de la chanteuse Soazig -

**2<sup>ème</sup> point de restauration** : galette /saucisse ou crêpe + 1 boisson

- en compagnie du groupe Astronomique de Pontivy -

**Arrivée** à la salle polyvalente : tarte aux pommes + 1 boisson



Bulletin à compléter et à retourner à APEL St Joseph

24, Rue des écoles 56920 SAINT GERAND

avant le **mardi 26 mars 2019**

Contact : 06 78 98 28 55 - 02 97 51 42 34

Ou par mail : president.apel.saint.joseph@gmail.com

Nom et Prénom .....

(Capitaine de l'équipe)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel. : ..... Mail : .....

Liste des participants

Nombre Adulte : .....

Enfant : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

L'inscription sera validée à réception du règlement

Je joins un chèque à l'ordre de « APEL St Joseph St Gérard » :

(..... x 10€) + (..... x 6€) + (..... X1€\*) = .....€

\*Contre la remise du verre, votre consigne vous sera restituée

#### REGLEMENT DE LA RANDONNEE

Seules les personnes ayant retourné leur bulletin d'inscription avec le règlement pourront participer à la randonnée

Le capitaine du groupe inscrit sur son bulletin tous les membres du groupe et assure le lien avec les organisateurs

Au départ, remise des consignes d'organisation et de sécurité, de la carte et des tickets repas

Le parcours ne comporte pas de difficultés particulières, chacun va à son rythme

Le port de **bonnes chaussures** est recommandé ainsi qu'**une lampe et un gilet fluo**

Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte

Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs de la randonnée

**NE JETEZ RIEN SUR LA VOIE PUBLIQUE**